

# SECURITE PHYSIQUE

## Câblage réseau local

## PHYS04

### Contexte :

Celui du câblage supportant le réseau local d'entreprise, que l'on supposera réalisé à partir de paires torsadées ou de fibres optiques. Le câble coaxial n'a plus en effet qu'un intérêt historique et manque de fiabilité.

### Objectifs :

Parer aux vulnérabilités en matière de :

- disponibilité : saturation, coupures ;
- intégrité : perturbations ;
- confidentialité : écoute.

### Recommandations :

Concernant les règles et les obligations à respecter en matière de câblage, on se reportera aux préconisations et aux documentations de référence fournies par les installateurs agréés.

L'architecture du réseau est supposée définie, en particulier au niveau du besoin en bande passante, et du nombre de systèmes à raccorder. On peut envisager, si le besoin s'en fait sentir, la duplication de certaines " artères ".

La répartition et la densité des prises sera suffisante afin de prendre en compte les extensions des postes de travail pour éviter de nouveaux chemins de câbles en travers des couloirs.

Il est préférable d'opter pour un système de câblage ayant une polyvalence suffisante au niveau des composants physiques, des câbles et structures de raccordements ainsi que les interfaces actives (informatiques, téléphoniques ou autres ...).

A noter que la réutilisation d'un câblage existant nécessite un diagnostic technique préalable par un professionnel.

Il est préférable de confier l'exécution du câblage à un installateur professionnel qui doit remettre une recette et un cahier de mesures en adéquation avec les exigences des catégories de câblage mis en place.

Les courants forts et faibles seront impérativement séparés, avec des chemins de câbles spécifiques et de bonne capacité. Ils comporteront le cas échéant un couvercle pour le câblage réseau. Au niveau du poste de travail, on utilise généralement des plinthes creuses et des prises RJ45 : le câble ne doit pas être apparent.

Pour parer aux perturbations radio-électriques, on utilisera du câble blindé. La fibre optique, plus coûteuse, n'est pas sensible à ces perturbations et assure une bonne confidentialité.

Les câbles doivent être étiquetés, en particulier au niveau des répartiteurs. Les prises sont toutes identifiées : celles qui ne sont pas utilisées ne doivent pas être activées.

Enfin, un responsable du câblage doit être désigné, qui est consulté avant toute modification. Un schéma du réseau filaire doit être disponible et tenu à jour : Plans de câble, plans des répartiteurs physiques, .... Ces plans doivent être fournis par l'installateur (avec les moyens informatiques associés) et mis à jour à chaque modification.

Voir également la fiche " local technique " cf.PHYS06.

### Remarques :

D'autres supports sans fils existent comme, par exemple, les réseaux WI-FI.

Se reporter au document du CLUSIF : « Réseaux sans fils : menaces, enjeux et parades »



Les présentes recommandations ne sauraient mettre en cause la responsabilité du CLUSIF, elles ne présentent qu'un caractère indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

© CLUSIF 2005 - V01